

## CHAMBRE DES COMMUNES

Le lundi 2 octobre 1967

• (2.40 p.m.)

La séance est ouverte à deux heures et demie.

## LES FINANCES

RAPPORT DE LA RÉUNION DU FONDS  
MONÉTAIRE INTERNATIONAL

L'hon. Mitchell Sharp (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'aimerais que la Chambre m'accorde quelques minutes pour lui faire rapport de la vingt-deuxième réunion annuelle du Fonds monétaire international et de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, tenue à Rio de Janeiro la semaine dernière. A titre de gouverneur, pour le Canada, du FMI, et de la Banque mondiale pour le Canada, j'ai dirigé la délégation canadienne qui, pour la première fois, comprenait cette année trois autres députés: le ministre d'État, député de Saint-Maurice-Lafleche, l'hon Jean Chrétien, et les députés d'Essex-Ouest, M. Gray, et de Labelle, M. Clermont. Je l'ai déjà fait là-bas, mais j'aimerais de nouveau rendre hommage à nos hôtes, si aimables et si hospitaliers de la belle ville de Rio.

L'article le plus important du programme relatif au Fonds monétaire international était la résolution concernant la création, au sein du Fonds, d'un nouveau moyen, basé sur des droits spéciaux de prélèvement pour obtenir, au besoin, un supplément quant aux éléments de réserve existants. Grâce à des consultations suivies avec son représentant au conseil d'administration du Fonds et à sa participation au Groupe des Dix, le Canada a participé activement à l'élaboration du plan proposé dans la résolution qui nous a été présentée à Rio. L'accord réalisé sur le plan n'a été possible que par suite de compromis; aussi il ne concorde pas complètement avec les opinions du Canada. Nous ne l'avons pas moins fortement appuyé et je suis heureux d'annoncer que la résolution a été adoptée à l'unanimité.

Cette dernière demande aux administrateurs du Fonds de terminer la rédaction des nouveaux articles indispensables à la mise à exécution de la proposition, pour le 31 mars 1968 au plus tard. Les gouverneurs seront ensuite priés de se prononcer sur ces amendements et s'ils sont adoptés, le nouvel accord sera soumis à l'approbation du Parlement pour qu'il en autorise la mise à exécution.

J'ai insisté à Rio sur l'importance d'établir ce nouveau service au plus tôt. Je m'empresserai de saisir le Parlement du projet de loi nécessaire, dès que les gouverneurs auront approuvé l'accord détaillé. J'espère que le Parlement lui accordera son attention complète, rapide et bienveillante. L'établissement de ce nouveau service contribuera pour beaucoup à renforcer le système monétaire international.

De nombreux gouverneurs, y compris moi-même, se sont penchés sur la nécessité de politiques économiques nationales appropriées à la conjoncture actuelle, tant nationale qu'internationale. Les ministres et les gouverneurs du Groupe des Dix ont aussi profité de leur présence à Rio pour s'entretenir d'un problème qui nous préoccupe tous, je le sais, celui du niveau élevé des taux d'intérêt dans le monde à l'heure actuelle.

Pour ce qui est de la réunion de la Banque internationale, bien que le renflouement des ressources de l'Association de développement international n'était pas officiellement à l'ordre du jour, il a été la plus importante des questions discutées et a prédominé au cours des délibérations. L'ADI est la filiale de la Banque mondiale qui consent des crédits à des conditions faciles aux pays en voie de développement qui ne peuvent acquérir assez de devises étrangères pour payer les frais des prêts consentis aux conditions ordinaires. Le gouvernement a pratiquement fait honneur à toutes ces contributions antérieures à l'ADI, établis à 250 millions de dollars par année pour trois ans.

J'ai rencontré M. George Woods, président du groupe de la Banque mondiale et les ministres des finances des pays qui contribuent la plus grande partie des ressources de l'ADI. Je leur ai dit que je considérais l'ADI comme l'un des moyens les plus efficaces d'accorder de l'aide aux pays émergents. Le renflouement de l'ADI pourrait fort bien être un des points les plus névralgiques dans les relations entre le monde développé et le monde émergent. Aussi, j'étais soucieux de voir l'ADI renflouée à un niveau sensiblement plus élevé que dans le passé et j'ai dit que, sous réserve de l'approbation du Parlement, le Canada serait prêt à verser sa part à cette fin.

Comme fruit de mes conversations, j'ai beaucoup plus d'espoir qu'avant la réunion